

Programme de la formation « *Gérer l'administration des RH expatriées* »

Dates : du 23 et 24 mars puis le 9 avril matin 2021
 Horaires à titre indicatif : 9h30 – 17h30
 Lieu : Paris (lieu à déterminer)
 Intervenant : **Hadrien Halard, avocat en mobilité internationale chez Hld Avocat**

Objectifs de la formation :

- Connaître les principes et outils généraux dans la gestion sociale du personnel salarié à l'international.
- Apporter des éléments de cadrage juridiques et législatifs.
- Permettre l'échange de pratiques entre organisations sur les questions de droit du travail, couverture sociale et fiscalité

JOUR 1	
9h30-13h	<p>Ouverture de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du déroulé de la formation • Présentation des participant·e·s et de leurs attentes • Quizz d'évaluation (droit du travail et protection sociale) <p>Contrat de travail des expatrié·e·s et des détaché·e·s :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Loi applicable • Clauses obligatoires et temps de travail • Conséquences du licenciement d'un·e salarié·e en mission • Cas pratique (litige opposant un·e expatrié·e à son employeur pendant une mission de solidarité internationale)
14h-17h30	<p>Protection sociale des expatrié·es et des détaché·e·s</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le principe de territorialité • Les conditions du détachement • Expatriation et couverture complémentaire (CFE) • Modalités pratiques et démarches administratives • Cas pratique (comparaison du coût d'un·e salarié·e en expatriation vs détachement)

JOUR 2	
9h30-13h	<p>Quizz d'évaluation (fiscalité et paye)</p> <p>Fiscalité des expatrié·e·s</p> <ul style="list-style-type: none"> • Notion de résidence fiscale • Conventions fiscales internationales • Elimination de la double imposition • Les régimes de faveur permettant d'exonérer la rémunération des expatriés • Cas pratique (traiter la demande d'un salarié qui demande le remboursement de l'impôt qui lui est demandé à l'étranger)
14h-17h30	<p>Paye des expatrié.es et des détaché·e·s et prélèvement à la source</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu • Spécificités liées aux expatrié.es • Impacts en paye • Comment l'expliquer aux salarié.es • Cas pratique (expliquer à un personnel les impacts du prélèvement à la source et où/comment il ou elle payera l'impôt sur le revenu) • Etude de cas récapitulant les 4 modules

JOUR 3	
9h30-13h	<ul style="list-style-type: none"> • Quizz d'évaluation (vérification des acquis de la formation) • Réponse aux questions des participant·e·s (quelles difficultés ont été rencontrées pendant ces 2 mois ?) • Cas pratiques

Fin de la formation	
Evaluation des connaissances et de la formation en ligne	



L'animation des différents modules repose sur des méthodes pédagogiques variées permettant d'alterner entre acquisitions de savoirs théoriques et mises en pratique des connaissances acquises :

- Sessions d'exposés par la consultance
- Exercices pédagogiques et travaux de groupe
- Temps individuels de travail et de réflexion
- Cas pratiques/mises en situation/Jeux de rôles
- Discussions/débats/échanges d'expériences (temps collectifs)

Un questionnaire d'entrée et de sortie ou tous autres moyens seront proposés au groupe pour évaluer ses connaissances et sa progression en fin de formation.

Un questionnaire d'évaluation de la formation en ligne (PC portable/Smartphone) sera à compléter sur place et un bilan oral, à chaud, aura lieu en fin de formation.